



**DIRECTION  
DU GÉNIE**  
2001, boulevard de Rome  
Brossard (Québec) J4W 3K5

Tél. : 450 923-6311  
services@brossard.ca



**DIRECTION  
DU GÉNIE**  
4250, chemin de la Savane,  
Longueuil (Québec) J3Y 9G4

Tél. : 450 653-7100

## Les engagements du promoteur

### Projet d'élargissement et de réhabilitation de la Grande Allée, entre la place de la Couronne et le chemin de fer du CN – liste des engagements au projet

Éléments existants	Éléments ajoutés
Piste multifonctionnelle du côté Brossard et trottoir du côté de la ville de Longueuil. La piste est localisée entre le boulevard du Quartier et 100 mètres au-delà du chemin de fer du CN. Le trottoir, à Longueuil, serait reconstruit sur la longueur du projet, de la rue J-A Bombardier jusqu'à 100 m au-delà de la voie ferrée.	Modification de la piste multifonctionnelle pour une piste bidirectionnelle et un trottoir du côté de Brossard. La piste sera localisée entre la Place de la Couronne et 100 mètres au-delà du chemin de fer du CN alors que le trottoir sera localisé entre la place de la Couronne et le boulevard Chevrier du côté Brossard. Ajout d'une piste cyclable bidirectionnelle entre la rue Cornwall et J.-A. Bombardier du côté de Longueuil.
La localisation du trottoir se situe entre la bande verte et la piste cyclable du côté de Brossard.	De manière à sécuriser le plus possible le piéton, le trottoir sera aménagé à l'arrière de la piste cyclable, c'est-à-dire le plus éloigné de la chaussée possible, et ce, des côtés de Brossard et de Longueuil. Les trottoirs seront construits avec du béton de ciment et les pistes cyclables seront construites avec de l'enrobé bitumineux (pavage). Dans la mesure du possible, le promoteur intégrera une séparation en pavé de béton entre les trottoirs et les pistes cyclables, de manière à créer une zone tampon entre les deux aménagements. Les travaux seront exécutés dans le respect des normes, règlements et guides en vigueur.
Réfection du ponceau Daigneault à l'aide d'arche de béton. Le lit du ponceau sera aménagé de façon naturelle à l'aide de pierre.	Dans le cadre du projet de réfection du ponceau, une traverse pour la petite faune sera aménagée à l'intérieur de l'infrastructure de manière à permettre la traversée sécuritaire d'espèces communes des milieux urbains (lapins, marmottes et autres). Aussi, cet ouvrage sera inspecté et entretenu de manière à assurer sa pérennité
La revégétalisation prévu dans le ruisseau, concerne uniquement les émissaires qui sont touchés par les travaux et prévoit des suivis des espèces exotiques envahissantes (EEE) 2 ans à la	La végétalisation du ruisseau Daigneault sera effectuée sur une longueur de 100 mètres en amont du ponceau, et ce jusqu'à la traverse Westley en aval du ponceau sur une longueur de 580 mètres. Cette bonification végétale sera composée d'arbustes et d'arbres plantés

<p>suite des travaux.</p>	<p>sur les rives du ruisseau Daigneault. De plus, dans la partie amont et entre le ponceau et la passerelle de la rue Westley, un plan d'aménagement sera préparé par des professionnels reconnus en la matière (biologiste, ingénieurs, architectes paysagistes). Ce plan visera à créer des niches écologiques et des petits seuils servant à oxygéner l'eau et aura pour objectif de redonner un caractère plus naturel au cours d'eau. Ces aménagements seront réalisés en utilisant au maximum l'espace disponible pour élargir et reconfigurer le lit du ruisseau, dans les limites des emprises actuelles. Aussi, le plan prendra en considération les niveaux d'eau et les contraintes aux différents endroits dans le ruisseau. Il est important de spécifier qu'à l'entrée du ponceau du côté de la ville de Longueuil, il y a la présence d'une vanne murale (régulateur de débit) qui rend le niveau d'eau en amont du ponceau assez élevé.</p> <p>Un suivi sur les aménagements réalisés ainsi que sur les EEE sera fait sur 3 ans à la suite des travaux.</p>
<p>Aménagement de 6 voies de circulation de manière à permettre l'implantation d'une voie réservée pour autobus de part et d'autre du boulevard ainsi que deux voies de circulation par directions.</p>	<p>Aucun changement.</p>
<p>Aménagement de 5 intersections avec feux de circulation sur la Grande Allée soit aux intersections Chevrier, Westley, du Quartier, J-A Bombardier et la place de la Couronne. Suite à une consultation avec l'institut Louis-Braille, les intersections Chevrier et du Quartier ont été bonifiées avec des feux sonores, pour permettre la traversé sécuritaire des intersections pour les personnes ayant une déficience visuelle.</p>	<p>Aménagement d'une 6<sup>ième</sup> intersection sur la Grande Allée, soit à l'angle de la rue Albert-Millichamp. Toutes les intersections seront munies de feux de circulation avec un système sonore pour permettre aux personnes ayant une déficience visuelle de traverser en toute sécurité.</p>

<p>Le verdissement du projet sera réalisé par un entrepreneur spécialisé, dans un contrat séparé des travaux civils, de manière à valoriser la qualité des aménagements paysagers et pour permettre la garantie de ceux-ci.</p>	<p>Aucun changement.</p>
<p>Le passage à niveau du CN sera aménagé avec des feux et des barrières dédiés pour les piétons et cyclistes ainsi que pour les automobilistes pour permettre un passage sécuritaire pour tous les usagers.</p>	<p>Aucun changement.</p>
<p>Comité de suivi non prévu</p>	<p>Un comité de suivi ayant pour objectif premier d'assurer le suivi des engagements du promoteur contractés dans le cadre de la présente entente sera mis en place.</p> <p>Il aura pour mandat plus particulièrement d'analyser le plan d'aménagement du ruisseau Daigneault, de suivre sa réalisation, d'assurer son suivi sur trois ans et d'analyser le suivi des activités de contrôle des espèces envahissantes.</p> <p>Le comité sera présidé par un représentant de la Direction régionale du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), de préférence par un spécialiste en aménagement faunique. Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) y sera également représenté.</p> <p>Outre les représentants de ces ministères, le comité regroupera les représentants des villes à l'origine du projet, le requérant ou son représentant et un représentant de Ciel et Terre. Le comité pourra aussi s'adjoindre toute ressource jugée nécessaire à ses travaux.</p> <p>Les frais de fonctionnement (photocopies, local de réunion, rédaction des procès-verbaux et frais apparentés) seront la</p>

**DIRECTION  
DU GÉNIE**

2001, boulevard de Rome  
Brossard (Québec) J4W 3K5

Tél. : 450 923-6311  
services@brossard.ca

**DIRECTION  
DU GÉNIE**

4250, chemin de la Savane,  
Longueuil (Québec) J3Y 9G4

Tél. : 450 653-7100

	responsabilité du promoteur. Il est entendu que chaque partie assumera les dépenses de ses représentants en vue de leur participation au comité.
--	--

\_\_\_\_\_  
Annie Fontaine                          Date  
Directrice Générale Adjointe -  
Développement  
Ville de Brossard

\_\_\_\_\_  
Jean-Pierre Richard, ing.          Date  
Directeur du génie  
Ville de Longueuil